

RECRUTEMENT - 2025

ÉCOVOLONTAIRES

Sensibilisation, médiation et surveillance
dans le Grand Site de France du Cirque de Navacelles

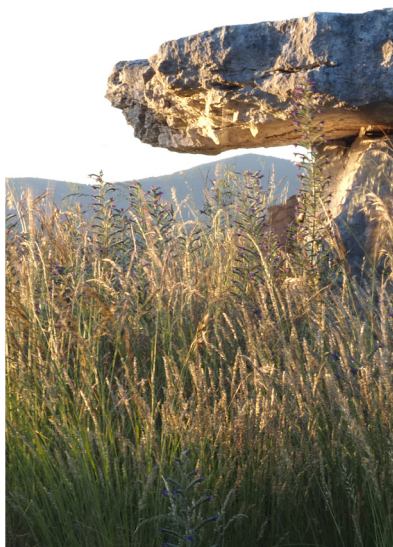


PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le Grand Site de France du Cirque de Navacelles est un **site naturel à la confluence de 3 causses** (vastes plateaux calcaires) au sud des Cévennes : le sud du causse du Larzac, le causse de Blandas et le causse de Campestre-et-Luc. Niché au cœur des **Gorges de la Vis**, canyon spectaculaire, le **Cirque de Navacelles est une curiosité géologique** dont le spectacle vertigineux attire de nombreux visiteurs chaque année. Au fond d'un cirque de deux kilomètres de diamètre et de 300 mètres de profondeur, La Vis, rivière alimentée par la formidable **résurgence de la Foux**, a creusé un grand méandre, abandonné naturellement il y a 6000 ans, où trône aujourd'hui un petit promontoire (le Rocher de la Vierge).

Les aménagements délicats, discrets et peu nombreux des humains font de ce territoire un milieu majoritairement naturel, propice à une **très riche biodiversité** préservée par de multiples dispositifs de protection (Natura 2000, ENS). Des labellisations (Grand Site de France, UNESCO) permettent de conserver et de mettre en valeur les **paysages exceptionnels** et d'assurer leur pérennité par la protection de leur authenticité (valorisation de l'agropastoralisme, des patrimoines architecturaux, du mégalithisme, de l'histoire géologique,...).

Le site, accueillant plus de 200 000 visiteurs par an, se découvre au gré des 250 km de sentiers balisés et depuis les deux **Maisons de Site : le belvédère de la Baume Auriol et les belvédères de Blandas**.



LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Le territoire du Grand Site du Cirque de Navacelles s'étend sur plus de 46 000 hectares, avec au centre un Site classé (5 257 ha), de grande notoriété qui rassemble des **paysages exceptionnels mais fragiles**. Ils sont protégés et gérés selon les valeurs du développement durable.

Partiellement inclus dans le Parc Naturel Régional des Grands Causses et limitrophe de la zone d'adhésion du Parc national des Cévennes, le Grand Site constitue la partie Sud du Bien « Causses & Cévennes », inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO au titre des **paysages culturels et vivants de l'agropastoralisme méditerranéen** depuis juin 2011. Ces paysages sont les témoins du travail des humains depuis des siècles : l'activité agropastorale a façonné les étendues steppiques et a laissé une multitude d'héritages qui font aujourd'hui patrimoine (lavognes, drailles, cazelles et autres monuments mégalithiques...).

Vous serez encadré.e par l'équipe du **Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles**, structure attributaire du **label Grand Site de France**, dont les objectifs sont **la protection, la gestion et la mise en valeur du territoire**. Avec l'obtention du label Grand Site de France en 2017, le Syndicat mixte est le garant de la mise en œuvre du programme d'actions avec ses différents partenaires (Offices de Tourisme, CPIE des Causses méridionaux, Entente C&C, communes...).

Suite à une mission d'évaluation menée en 2012, le Syndicat mixte du Grand Site de Navacelles a répertorié sur le Site classé les problèmes suivants :

- Manque d'information et d'orientation des visiteurs (découverte du Grand Site, ses paysages et ses patrimoines) ;
- Absence de sensibilisation environnementale et aux règles en Site classé ;
- Camping et feux sauvages dans le site classé le long des Gorges de la Vis ;
- Déchets le long des sentiers ;
- Stationnements sauvages.

En réponse à ces problématiques, le Syndicat mixte a souhaité structurer la mise en place d'**équipes de sensibilisation et de surveillance dans le Cirque de Navacelles et les Gorges de la Vis** sur la période estivale.



Depuis 2012, le Syndicat mixte met donc en place le dispositif des écovolontaires afin de répondre aux enjeux de fréquentation en saison estivale (information aux visiteurs, veille sur le site, sensibilisation à l'environnement, diffusion du code de bonne conduite aux randonneurs, etc...).

Le dispositif d'écovolontariat s'organise en **2 sessions** (l'une en juillet et l'autre en août) de **3 semaines**, auxquelles s'ajoutent **3 jours de formations** en début de séjour avec des géologues, des animateurs Natura 2000, des techniciens de l'OFB, etc... afin que les écovolontaires soient à l'aise par la suite dans leurs missions.

L'équipe d'écovolontaires est encadrée par la chargée de mission responsable du dispositif au Syndicat mixte qui sera disponible tout l'été pour apporter des compléments méthodologiques, assurer la logistique du séjour et remplacer les bénévoles pendant leurs jours de repos.

Formations

Formations

JUILLET

AOÛT

4 ÉCOVOLONTAIRES

4 ÉCOVOLONTAIRES

LES MISSIONS DES ÉCOVOLONTAIRES

Vos missions se dérouleront principalement dans le périmètre du Site classé (Cirque de Navacelles, Gorges de la Vis et belvédères des causses), des lieux à forte valeur patrimoniale et où la fréquentation est la plus intense :

► Au stand du hameau de Navacelles :

- **accueil et sensibilisation des visiteurs** sur la faune, la flore, la gestion du site et sa fragilité, les enjeux environnementaux et les bonnes pratiques à adopter... à l'aide du matériel pédagogique mis à disposition (animations, figurines cycle de vie des animaux, boîtes à insectes, etc...).

- **relais d'informations touristiques auprès des visiteurs** : indication sur les itinéraires de randonnée, renvoi aux Offices de Tourisme, information sur les navettes, etc...

- animations et **visites guidées** sur les patrimoines du territoire dans le hameau et au Rocher de la Vierge.

► Patrouille sur les sentiers de randonnée :

- **diffusion du code de bonne conduite**.

- **surveillance, sensibilisation** et rôle de relais vers les autorités assermentées en cas d'infractions graves (feux, stationnements nocturnes) ou d'incivilités (déchets sauvages).

- **observation et collecte de données** (suivi de la fréquentation, comptages).

- **missions spécifiques liées à la rivière** (sensibilisation aux risques et patrouilles régulières).

JOURNÉE TYPE

Matinée

- 2 écovolontaires réalisent une patrouille sur l'un des sentiers du Grand Site
- 2 écovolontaires animent le stand au hameau de Navacelles

Pique-nique partagé au hameau

Après-midi

- 14h : 1 écovolontaire réalise le comptage des véhicules au hameau
- animation du stand au hameau + visites guidées
- 1 ou 2 écovolontaire(s) réalise(nt) la patrouille rivière (sensibilisation/comptage) ou autres patrouilles selon les conditions météo (chaleur)

Retour au gîte vers 18h

- préparation des repas / pique-niques communs

Des journées de repos sont prévues régulièrement dans le planning.

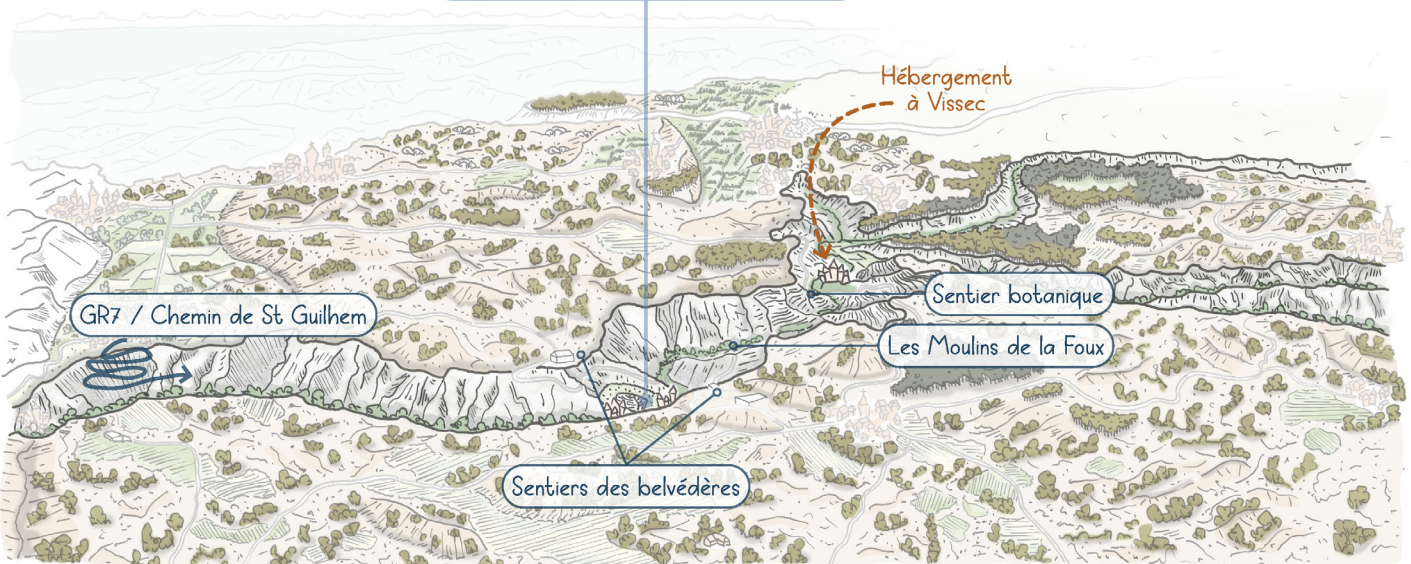
Des formations sur le terrain en début de session

Une présence permanente au hameau de Navacelles sensibilisation à l'environnement, visites guidées et informations touristiques

Des patrouilles régulières sur les sentiers de randonnée



22H - 8H



CADRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Première session : **du mardi 8 juillet au vendredi 1 août**
- Deuxième session : **du mardi 29 juillet au vendredi 22 août**

▶ Bénévolat.

▶ **Hébergement et repas pris en charge pendant la totalité du séjour** (logement au cœur du site à Vissec, chambres collectives et cuisine commune).

▶ Travail les week-ends et jours fériés selon le planning et jours de repos prévus dans l'emploi du temps.

▶ Il est possible de réaliser les missions d'écovolontariat dans le cadre d'un **stage** : les conventions de stage seront à définir avec l'organisme de formation du/de la volontaire.

NOTE : Si les volontaires sont hors convention de stage et pour des raisons d'assurance, ils devront être adhérents de "**Volontaire pour la nature**" (la procédure vous sera envoyée - adhésion de 15€).

INFORMATIONS PRATIQUES

▶ Le rendez-vous le jour de l'arrivée des volontaires est fixé en début d'après-midi au Vigan (le transport jusqu'à la commune du Vigan est à la charge du volontaire : voyage possible en bus depuis Montpellier ou Nîmes). Le transport entre Le Vigan (30120) et le lieu d'hébergement de la commune de Vissec est assuré par le Syndicat mixte.

▶ L'hébergement en gîte et les repas sont pris en charge par le Syndicat mixte. Les déjeuners sont pris au hameau de Navacelles (pique-niques). Les écovolontaires seront responsables de leurs courses hebdomadaires pour les petits déjeuners, pique-niques et dîners (payés par le Syndicat mixte).

▶ Un véhicule est mis à disposition pour les déplacements entre l'hébergement et les lieux de missions.

▶ Le ou la volontaire peut amener son matériel de découverte (paire de jumelles, livres botaniques, carnet de croquis, appareil photo, etc...). Il est primordial de prévoir du matériel de randonnée (une bonne paire de chaussures, un sac à dos, un chapeau ou casquette et une gourde - une liste détaillée vous sera transmise).

PROFIL RECHERCHÉ

- Intérêt pour la sensibilisation et la vulgarisation auprès du grand public
- Bonne condition physique (travail en extérieur, randonnée, fortes chaleurs)
- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'observation et de l'accueil
- Goût pour la communication et aisance dans la prise de contact avec différents publics (capacité à aborder les personnes)
- Forte sensibilité à l'environnement
- Fort intérêt pour le paysage, le patrimoine, la géologie et l'écologie
- Capacité à s'approprier des outils de sensibilisation à l'environnement
- Capacité à s'adapter à un rythme soutenu et à un nouveau territoire
- Permis B + 3 ans de pratique si possible
- La maîtrise d'une langue étrangère est un plus

NOTE :

Les nuits au gîte et les journées de mission se déroulent dans les Gorges de la Vis. Le réseau internet et mobile n'est pas régulier (selon votre opérateur). Une opportunité pour déconnecter !

MODALITÉS POUR CANDIDATER

Les entretiens (par visio ou par téléphone) **auront lieu au fil de l'eau !** Un premier contact sera effectué par mail pour définir les horaires. N'hésitez pas à candidater dès que possible pour assurer votre place pour cet été !

Date limite de réception des candidatures le 23 mai 2025.

Merci de compléter le **formulaire de candidature** accompagné de votre **CV détaillé** de les envoyer par mail au Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles : ccamerola@cirquenavacelles.com

Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles

3 av. du Sergent Triaire 30120 LE VIGAN - 04 99 54 27 21 ou 06 85 99 14 83

www.cirquenavacelles.com

